

**CRÉER UN LIEU D'ACTIVITÉS CITOYENNES ET DE  
SERVICES AVEC UN CHEMINEMENT LENT VERS LA N5  
ET LE CENTRE ADMINISTRATIF**

**Fiche n°1.4**  
**Priorité : lot 1**  
**Fiche initiale**

## **1. Description succincte du projet**

Le projet consiste d'une part à réaménager le bâtiment et les espaces appartenant au CPAS au 3b rue J-B Loriaux (1.4.1). L'objectif est d'ouvrir cet espace à de nouvelles fonctions tout en conservant les activités qui s'y trouvent encore. En effet, il s'agit de créer un espace de services et d'activités à destination des citoyens et des usagers du territoire bonsvillersois au moyen d'un partenariat d'actions portées par des acteurs locaux. Pour ce faire, la commune devra passer une convention « emphytéose pour 30 ans » avec le CPAS.

D'autre part, cette fiche projet a également pour ambition de créer un cheminement lent entre la N5 et le centre administratif de Frasnes (1.4.2). L'enjeu est de sécuriser les déplacements piétons de la rue J-B Loriaux.

## **Description des actions proposées**

### **1.4.1 Réaménager le bâtiment et les espaces appartenant au CPAS au 3b rue J-B Loriaux**

#### **a. Réaménagement intérieur du bâtiment du CPAS**

Le bâtiment du CPAS dispose d'une surface d'environ 370 m<sup>2</sup> et accueille actuellement une épicerie sociale et une asbl de formation par insertion professionnelle.

Le réaménagement intérieur du bâtiment doit atteindre deux objectifs :

- D'une part, améliorer la qualité de vie intérieure et l'efficacité énergétique du bâtiment
- D'autre part, optimiser l'utilisation de l'espace de ce bâtiment en proposant une organisation intérieure adaptée aux activités existantes et à celles qui y seront développées prochainement. À noter que les services de l'épicerie sociale et de l'association de formation « Centre Pilote », conserveront leur surface de travail actuelle de manière à garantir leur bon fonctionnement. Il s'agira de créer en particulier\* :
  - Une salle polyvalente de 80 m<sup>2</sup> permettant le déploiement d'un espace public numérique mobile de 60 m<sup>2</sup>
  - Un espace cuisine de 40 m<sup>2</sup>
  - Un atelier *Repair* de 80 m<sup>2</sup>

| Salle polyvalente équipée de 80 m <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Atelier polyvalent de 80 m <sup>2</sup>                                                                                              | Espace de cuisine 40 m <sup>2</sup>                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Activités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Activités                                                                                                                            | Activités                                                                                                                                                                            |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle de réunion</li> <li>- Salle de formation</li> <li>- Espace associatif</li> <li>- Cours de musique</li> <li>- Cours de danse</li> <li>- École de devoirs</li> <li>- Autres activités mixtes pour tous les âges</li> <li>- EPN mobile (ordinateurs portables) de 40 m<sup>2</sup></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repair café</li> <li>- Atelier vélo</li> <li>- Atelier bricolage</li> <li>- Etc.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers culinaires</li> <li>- Table ouverte</li> <li>- Valorisation de producteurs locaux</li> <li>- Formations</li> <li>- Etc.</li> </ul> |

Le bâtiment sera doté d'équipements permettant le développement des nouvelles activités.

*\*Les surfaces indiquées ne sont pas définitives. La fiche projet est un guide et la proposition de surfaces précises permet avant tout la réalisation d'une estimation financière. Ainsi, il reviendra à l'auteur de projet désigné lors de l'activation de cette fiche de décider de l'organisation des pièces et des aménagements définitifs à réaliser. Il définira son projet en collaboration avec la commune et en prenant en compte les besoins et les objectifs exprimés par les habitants et qui sont présentés dans cette fiche.*

## b. Réaménagement extérieur de la parcelle

Il est proposé de faire des espaces extérieurs du bâtiment un lieu de convivialité partagé et ouvert à tous. Il est également proposé de :

- Développer et d'améliorer l'espace réservé au jardin-potager
- Créer une placette agrémentée de mobilier urbain comme des bancs, des tables et des poubelles

Enfin, il s'agit d'améliorer l'offre de stationnement et la capacité d'accueil des vélos pour favoriser l'usage des modes de déplacements doux.

### 1.4.2 Créer un cheminement lent entre la N5 et le centre administratif de Frasnes via la rue Jean-Baptiste Loriaux

L'enjeu de cette fiche projet est également de répondre à deux objectifs :

- Assurer l'accessibilité du lieu d'activités citoyennes et de services depuis tous les pôles du centre de Frasnes (parc de Dobbeleer, maison communale, complexe sportif...)
- Améliorer la sécurité et le confort des piétons sur la rue Jean-Baptiste Loriaux dont les trottoirs actuels sont étroits, peu marqués et en mauvais état par endroit. La rue souffre également d'une circulation de poids lourds importante, malgré leur interdiction, que la commune cherche à supprimer.

Pour atteindre ces objectifs, il est proposé d'aménager un cheminement lent sur la rue Jean-Baptiste Loriaux entre la N5 et le centre de Frasnes. Celui-ci sera bien délimité pour lui donner une bonne visibilité et son revêtement devra assurer un confort de déplacement suffisant et une accessibilité à tous (PMR, enfants, poussettes...).

## Description du site et état actuel

La surface brute du bâtiment est de 370 m<sup>2</sup>. Actuellement, 60 % du bâtiment n'a pas de fonction particulière. Les 40 % restants sont occupés par :

- Une épicerie sociale gérée par le CPAS
- Une asbl « Centre pilote », qui dispense une formation professionnalisante dans le domaine des parcs et jardins.

L'arrière du bâtiment accueille un potager dont les récoltes sont vendues par l'épicerie sociale et un espace parking destiné aux véhicules du CPAS.

L'ensemble du bâtiment se compose de deux éléments :

- Une première partie composée par un bâtiment principal, construit entre 1971 et 1994, de forme rectangulaire dont les murs sont en briques et le toit en tuiles d'ardoises.
- Une deuxième partie composée d'une extension attenante au bâtiment principal et accueillant une salle de repos, des rangements et un garage.

Concernant l'état extérieur du bâtiment, celui-ci semble en bon état. La façade en brique a été repeinte en blanc récemment ; les fenêtres et les châssis en façade avant sont également en bon état et de bonne qualité (double vitrage), contrairement aux châssis latéraux et l'annexe arrière.

L'intérieur du bâtiment n'est pas insalubre mais on constate qu'il a fait l'objet de plusieurs transformations. L'aspect général donne une impression d'inachevé. Cette impression se confirme à mesure que l'on observe le manque de finitions des pièces, l'état de délabrement des peintures et des crépis, l'emploi de matériaux de mauvaise qualité et un assemblage des

matériaux approximatifs en particulier dans l'extension. À titre d'exemple, l'épicerie sociale n'est séparée du reste de la pièce principale que par une cloison en bois ne permettant pas son isolation totale. Enfin, le bâtiment semble également souffrir d'une forte déperdition énergétique du fait d'une faible isolation thermique.

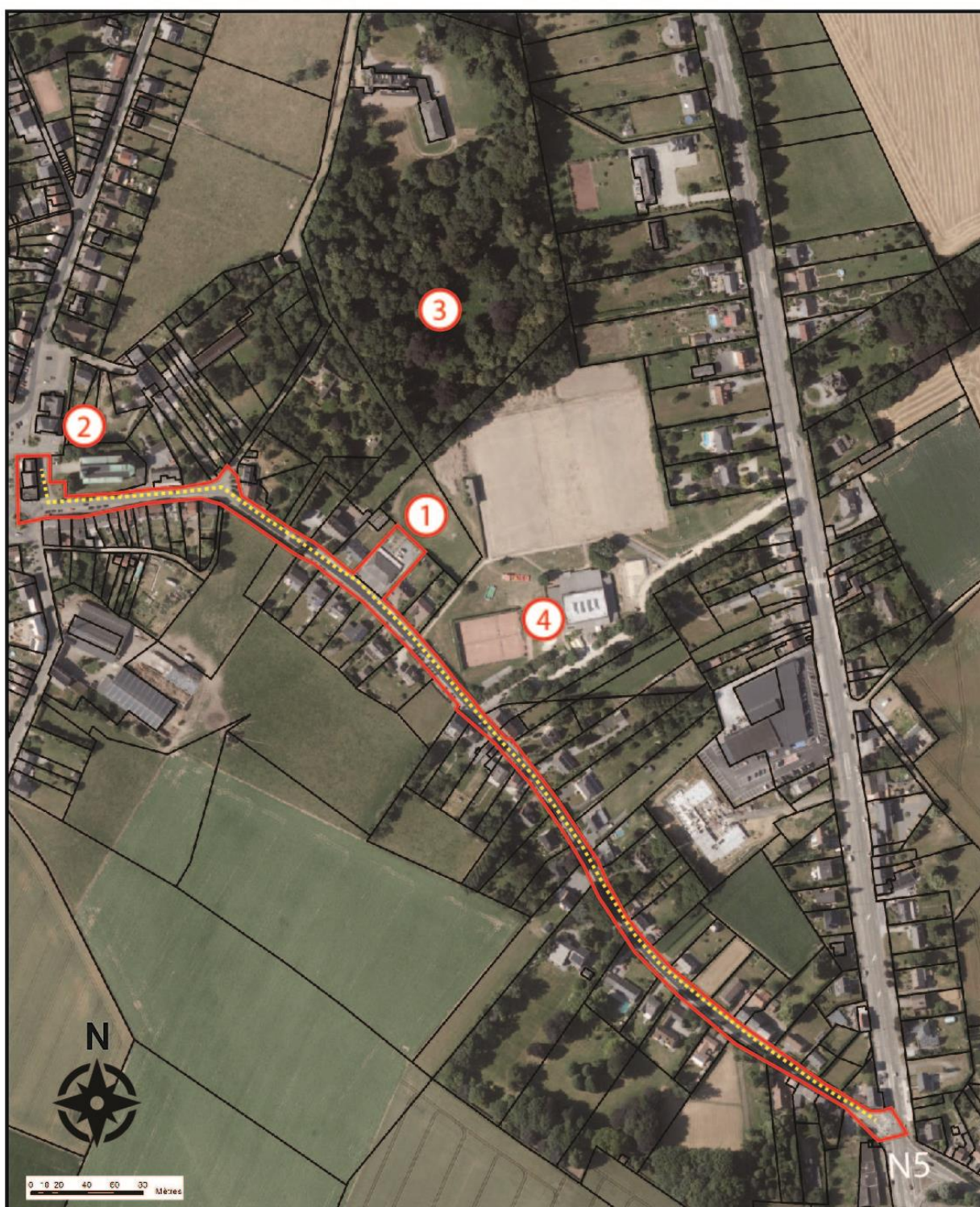
Un reportage photographique du site et du bâtiment est disponible dans l'annexe n°3.

### Plan du bâtiment du CPAS et de ses extérieurs

Organisation actuelle



## Schéma de principe de la fiche projet



### 1. Actions de la fiche projet n°1.4

- Périmètre d'intervention
- - - Cheminement lent entre la N5 et le centre administratif
- 1 Création d'un lieu d'activité citoyenne et de services

### 2. Poles du centre de Frasnes faisant l'objet d'une autre fiche projet

- 2 Centre administratif (2.8)
- 3 Parc de Dobbeleer (1.1)
- 4 Complexe sportif (1.2 et 1.3)

## 2. Justification du projet

Le projet répond à un besoin des habitants d'améliorer leur cadre de vie et la cohésion sociale de la commune en se donnant un lieu d'accueil central permettant de réaliser de multiples activités à destination de tous. De plus, la situation géographique du projet, au carrefour de fonctions et de centres d'intérêts majeurs (centre-ville de Frasnes, commerces, services communaux, parc de Dobbeleer, complexe sportif...), en fait un lieu de convergence idéal pour mener à bien les activités souhaitées. L'objectif est qu'à moyen ou à long terme certains projets, en fonction du succès rencontré et des besoins identifiés, essaient dans les Maisons de Village de manière à faire vivre un peu plus l'ensemble de la commune. Enfin ce projet doit permettre de conforter et même de renforcer l'usage des modes de déplacements lents.

Les équipements et les aménagements à réaliser ne modifieront pas le paysage existant et ne viendront pas dénaturer le caractère rural du village de Frasnes.

De manière générale la volonté est de :

- Développer un espace de rencontre et d'activités s'adressant à tous les Bonsvillersois
- Créer des dynamiques intergénérationnelles
- Favoriser les dispositifs inclusifs à destination de publics fragilisés
- Soutenir et développer la vie associative culturelle locale

Enfin, le projet interagira avec d'autres fiches projets comme :

- 1.2 « Créer au complexe sportif un lieu de convivialité autour d'une aire de jeux et un cheminement lent vers le parc de Dobbeleer »
- 1.8 Créer une dynamique d'échange et de services par la création d'une plateforme locale de volontariat
- 2.1 « Développer les liaisons lentes depuis la N5 vers le centre de Frasnes »
- 2.2 « Aménager des lieux de convivialité pour tous »
- 3.7 « Poursuivre la réalisation de liaisons lentes »

### 3. Lien à la stratégie du PCDR

Le projet répond à au moins trois axes de la stratégie du PCDR :

- **Axe 1 – Économie agricole, solidaire et circulaire - Être une commune agricole qui s’ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l’approvisionnement des villes périphériques :** le projet participe au soutien de l’économie sociale et solidaire en offrant à l’épicerie sociale et au Centre Pilote de meilleures conditions d’accueil et de travail. De plus, le développement d’activité citoyenne sur ce site devrait permettre une émulation et l’émergence de nouvelles initiatives dans ce domaine.

**Défi en lien :**

- ✓ Encourager les économies solidaires, sociales et circulaires

- **Axe 2 - Transition énergétique - Être une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l’approvisionnement énergétique :** le projet prévoit la rénovation énergétique des bâtiments du CPAS dont la commune aura en partie la gestion (via un bail emphytéotique). Ceci permettra une réduction de la facture et de la consommation énergétique du bâtiment. Ainsi, le projet apporte sa modeste contribution à la transition énergétique.

**Défi en lien :**

- ✓ Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux, de l’éclairage public, des véhicules communaux

- **Axe 3 - Cadre de vie - Être une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles :** le projet doit améliorer la qualité de vie de tous les habitants en offrant un espace de qualité pour la réalisation d’activités très diversifiées et ouvertes à tous les habitants de Les Bons Villers. Il permet de valoriser le patrimoine foncier de la commune par son réaménagement et sa réaffectation innovante.

**Défi en lien :**

- ✓ Valoriser le patrimoine foncier par son réaménagement et sa réaffectation innovante

- **Axe 4 - Cohésion sociale - Être une commune pour tous veillant au bien-être social :** le projet doit permettre de retisser des liens entre les habitants et encourager le partage de connaissances, de savoir-faire et favoriser l’entre-aide et le dialogue. Le projet encouragera également la mise en œuvre d’évènements ou d’activités partagés entre différents usagers (club vélo, club tarot, club musique, épicerie solidaire, etc.).

#### Défi en lien :

- ✓ Développer et aménager des lieux de rencontre dans chaque village tout en valorisant les lieux existants
- ✓ Soutenir et développer la vie associative et culturelle locale
- ✓ Favoriser les activités intergénérationnelles et solidaires
- ✓ Maintenir les jeunes dans la commune
- ✓ Éviter l'isolement des personnes
- ✓ Permettre aux aînés de bien vieillir dans la commune

- **Axe 5 - Mobilité douce - Être une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture** : le projet encourage l'usage des modes de déplacements alternatifs et améliore le réseau de mobilité douce. Il poursuit les aménagements pour développer un réseau lent efficace et attractif inter- et intra-village.

#### Défi en lien :

- ✓ Poursuivre les aménagements pour développer un réseau lent efficace et attractif (intra- et inter-village)

## 4. Impacts du projet sur le développement durable

| Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable | Social et culturel | Environnement | Économique |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------|------------|
| Améliorer le cadre de vie des habitants                             | +                  | +             |            |
| Améliorer la cohésion sociale                                       | +                  |               |            |
| Encourager l'économie sociale et solidaire                          | +                  | +             | +          |
| Sensibiliser et encourager l'utilisation de mode déplacement doux   | +                  | +             |            |

## 5. Localisation et statut

| Fiche d'identité du projet                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nom et adresse</b>                                      | <b>Bâtiment du CPAS</b><br>3B rue Jean-Baptiste Loriaux<br>Frasnes-lez-Gosselies<br>6210 Commune de les Bons Villers<br>Province du Hainaut - Région wallonne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Intégration du projet dans son environnement direct</b> | <b>Intégration fonctionnelle</b><br>Le projet s'intègre dans le tissu urbain du village de Frasne-lez-Gosselies. On retrouve à proximité les services administratifs de la commune, le complexe sportif de Les Bons Villers, des commerces (AD, pharmacie, banques, salon de coiffure etc.) et des services publics (CPAS, police, écoles).<br><br><b>Intégration architecturale</b><br>Les aménagements projetés restent cohérents avec l'environnement proche et ne remettent pas en cause le caractère rural de la commune. |
| <b>Cadre légal</b>                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une zone d'affectation désignée au plan de secteur :</li> <li>- Une zone d'habitat</li> <li>• Un schéma de développement communal</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Statut de propriété</b>                                 | Propriété du CPAS<br>La rue J-B Loriaux appartient à la commune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

**Périmètre  
d'intervention**



## **6. Parties prenantes, porteurs de projet**

Le porteur de projet serait la commune de Les Bons Villers et le CPAS. Les parties prenantes seraient les membres de la CLDR, le Service Communal de Cohésion Sociale et de la Jeunesse, l'asbl du Pays des 4 bras et l'asbl le Monty à Genappe.

## **7. Programme de réalisation**

### ▪ Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

- Intérieur du bâtiment ancien et mal aménagé
- Proximité immédiate des autres fiches-projets
- Situation géographique optimale
- Besoin d'espaces d'accueil adaptés pour le développement de nouvelles activités

### ▪ Programme des travaux

**Phase 1** : désignation d'un auteur de projet

**Phase 2** : permis d'urbanisme pour le réaménagement (fonction du projet architectural)

**Phase 3** : réalisation des travaux

### ▪ Démarches administratives à réaliser

Permis d'urbanisme pour le réaménagement des espaces extérieurs.

### ▪ Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

- Contrôle des travaux en cours de réalisation et à la fin
- Enquête de satisfaction auprès des habitants
- Surveillance du site

## 8. Estimation globale du coût

| Estimation globale du coût<br>Pour la partie 1.4.1 bâtiment et ses extérieurs                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                              |                                                                 |                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Article                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Quantité                                                                                                     | Montant                                                         | Sources de financement         |
| <b>Réaménagement du bâtiment</b><br>- Salle polyvalente<br>- Espace Publique Numérique (Intégré à la salle polyvalente)<br>- Atelier Cuisine<br>- Atelier polyvalent (Vélo, repair café, bricolage)                                                                                                                                                            | <b>370 m<sup>2</sup></b><br>80 m <sup>2</sup><br>60 m <sup>2</sup><br>40 m <sup>2</sup><br>80 m <sup>2</sup> | <b>90.000 €</b><br>30.000 €<br>20.000 €<br>20.000 €<br>20.000 € | DGO3 - Développement Rural 80% |
| <b>Réaménagement extérieur du site</b><br>Aménagement d'un lieu de convivialité (potagers, mobilier urbain, espaces de rencontre extérieurs, espaces verts...)                                                                                                                                                                                                 | 270 m <sup>2</sup> - 650 m <sup>2</sup>                                                                      | 30.000 € - 80.000 €                                             |                                |
| <b>Rénovation énergétique du bâtiment</b><br>- Une isolation du plafond (isolant, faux plafond résistant au feu, démolition de l'existant) hors extension<br>- Remplacement des châssis (sauf ceux de devant)<br>- Isolation murs par l'extérieur<br>- Remplacement de la toiture de l'extension (panneaux autoportants et étanchéité en membrane asphaltique) | 350 m <sup>2</sup><br>40 m <sup>2</sup><br>150 m <sup>2</sup><br>80 m <sup>2</sup>                           | 78.750 €<br>24.000 €<br>30.375 €<br>24.000 €                    |                                |
| Coût total HTVA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | -                                                                                                            | 277.125 € - 327.125 €                                           |                                |
| Coût total des travaux TVA (6%) comprise                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | -                                                                                                            | 293.752 € - 346.752 €                                           |                                |
| Frais accessoire (honoraire du bureau d'étude/ de l'architecte) TVA (21%) comprise                                                                                                                                                                                                                                                                             | -                                                                                                            | 33.531 € - 39.581 €                                             |                                |
| <b>Coût total TTC pour le bâtiment et ses extérieurs 1.4.1</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                                                            | <b>327.283 € - 386.333 €</b>                                    |                                |

Projet rémunérateur : oui ☐ non ☒

| Estimation globale du coût                                                |                                       |                              |                                |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| Pour la partie 1.4.2 Cheminement lent entre N5 et le centre administratif |                                       |                              |                                |
| Article                                                                   | Quantité                              | Montant                      | Sources de financement         |
| <b>Cheminement lent entre la N5 et le centre administratif</b>            | 850 m de longueur<br>1,5 m de largeur | 102.000 € - 153.000 €        | DGO3 - Développement Rural 60% |
| Frais accessoires (honoraires divers, acquisition...)                     |                                       | 10.200 € - 15.300 €          |                                |
| <b>COÛTS TOTAUX TOUT FRAIS COMPRIS (TVA 21%)</b>                          |                                       | <b>112.000 € - 168.300 €</b> |                                |

## 9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

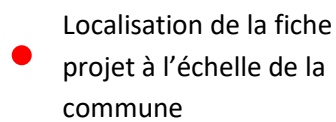
- Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

| Intitulé de l'indicateur                       | Valeur cible                    | Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)               |
|------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Contrôle des services techniques de la commune | État de réalisation des travaux | Compte-rendu au collège communal (reportage photographique et avis technique) |
| Contrôle du collège communal                   | État de réalisation des travaux | Visite sur place du bourgmestre et des échevins                               |
| Actions de communication                       | Informations                    | Communication sur le site internet de la commune (fil d'actualité)            |

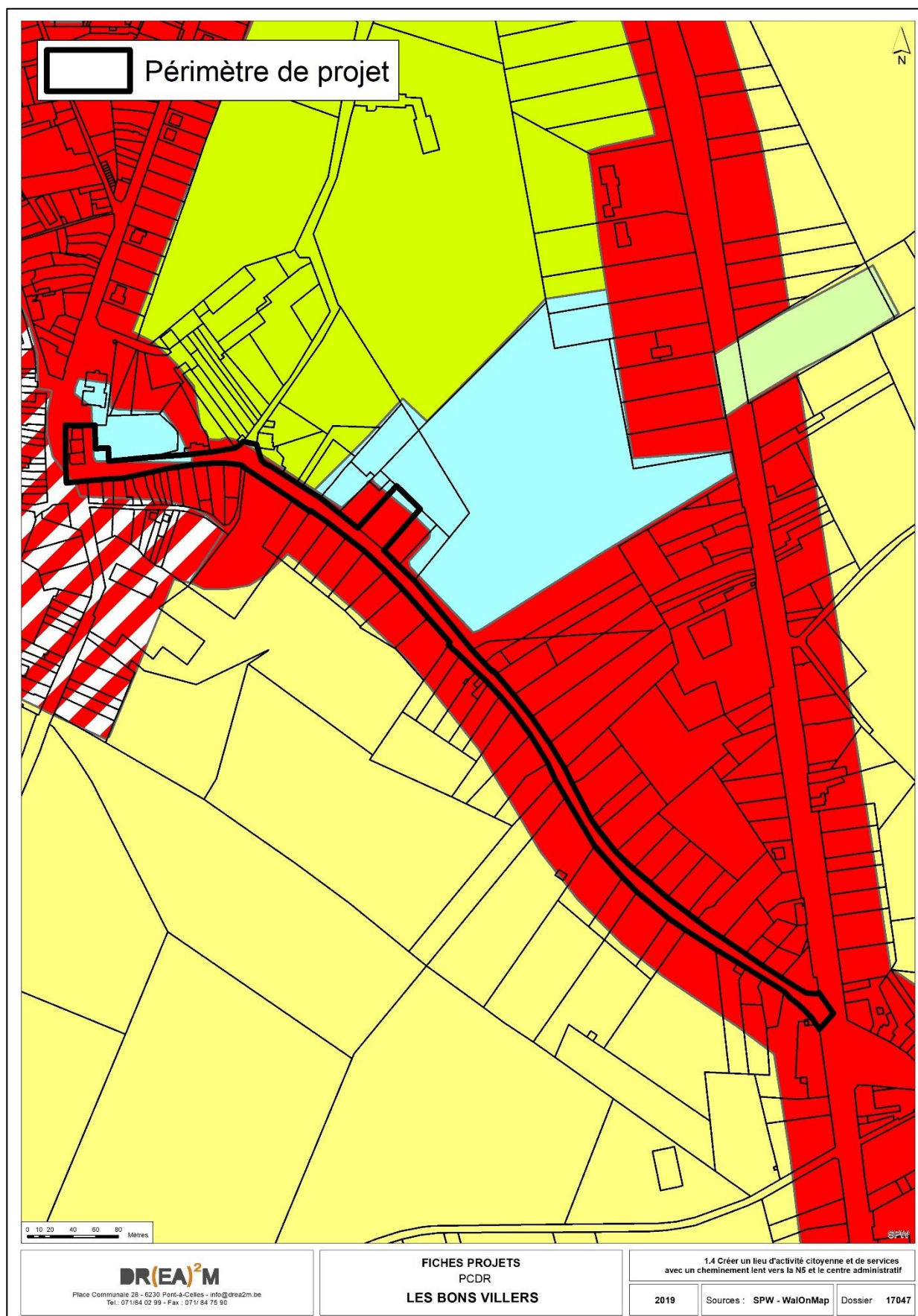
- Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

| Intitulé de l'indicateur                        | Valeur cible                                                                                                                    | Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)                            |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Enquête de satisfaction des habitants           | 80% d'habitants satisfaits                                                                                                      | Communication sur le site internet de la commune - Rapport d'enquête                       |
| Volume d'activité                               | 100 activités par an                                                                                                            | Communication sur le site internet de la commune - Rapport d'enquête                       |
| Taux de fréquentation du sites et de ses abords | 60 % d'occupation (TO)                                                                                                          | Communication sur le site internet de la commune - Rapport d'enquête                       |
| Indicateurs de mixités                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Genre</li> <li>• Âge</li> <li>• Lieu de résidence</li> <li>• Mixité sociale</li> </ul> | Communication sur le site internet de la commune - Rapport d'enquête                       |
| Nombre de partenaires impliqués                 | 4 partenaires                                                                                                                   | Service de Cohésion Sociale, CPAS, Centre Pilote, autres associations et clubs, commune... |

## Annexe 1 : plan de situation



## Annexe 2 : périmètre d'intervention sur fond cadastral et sur plan de secteur



## Annexe 3 : dossier photographique et état des lieux



Façade avant du bâtiment du CPAS et son parking attenant à la rue J-B Loriaux



Façade arrière du bâtiment du CPAS, le parking réservé au personnel et le potager



Cloison séparant l'épicerie sociale du reste de la pièce. L'autre partie de cet espace n'a pas de fonction particulière



Garage du bâtiment servant de lieu de stockage pour le matériel de l'association Centre Pilote



Garage du bâtiment servant de lieu de stockage pour le matériel de l'association



Salle de repos et petite cuisine à l'arrière du bâtiment



Salle de réunion à l'avant du bâtiment et à côté de l'épicerie sociale



Pièce intermédiaire en forme de couloir située entre la pièce de l'épicerie sociale et le garage servant de lieu de stockage

**Annexe 5 : s'il s'agit d'un bâtiment (type maison de village), fournir la liste des activités actuelles, concernées par le projet, et de leur fréquentation ainsi que leurs perspectives d'évolution afin de justifier de l'ampleur du projet et de sa nature par rapport aux besoins concrets.**

### **Activités actuelles :**

- **Épicerie Sociale géré par le CPAS**

« Les épiceries sociales se définissent comme des magasins ouverts aux personnes en situation de précarité où ces dernières peuvent acheter des produits alimentaires et des produits d'hygiène de qualité à un prix inférieur au prix du marché » (Source : Fédération des Services Sociaux)

**Fréquentation :** En 2018, 75 cartes ont été distribuées et le volume de clients actifs s'élevait à moins de la moitié.

**Perspective d'évolution :** le CPAS souhaite maintenir l'épicerie sociale. Une analyse concernant la pertinence de projet est en cours en vue de l'inclure dans une réflexion plus globale concernant l'aide alimentaire.

- **Asbl « Centre Pilote »**

Cette asbl est un Centre d'insertion Socio-professionnelle (CISP) rattaché à l'Interfédé. Elle délivre des formations professionnalisantes dans les domaines des parcs et jardins.

**Fréquentation :** 10 à 12 stagiaires se forment à ce métier jusqu'à 36 heures par semaine. La durée de la formation est de 18 mois et couvre plus ou moins 2100 heures de formation.

**Perspective d'évolution :** l'Asbl observe un bon taux d'activité et souhaite rester dans les locaux.

### **Activités à venir :**

- Ateliers culinaires
- Table ouverte
- Valorisation de producteurs locaux
- Formations
- Repair café
- Atelier vélo
- Atelier bricolage
- Etc.
- Salle de réunion
- Salle de formation

- Espace associatif
- Gaming
- Cours de musique
- Cours de danse
- École de devoirs
- Autres activités mixtes pour tous les âges
- EPN mobile (ordinateurs portables) de 40 m<sup>2</sup>

## **Justification :**

Le projet doit permettre une optimisation de l'organisation du bâtiment et une amélioration de ses équipements de manière à donner de bonnes conditions d'exercices aux activités existantes et à celles projetées dans cette fiche projet. Aujourd'hui, les pièces ne sont pas proportionnées aux usages qui en sont fait et le sont encore moins dans la perspective de développement de nouvelles activités.

Le bâtiment est ancien et la qualité des aménagements intérieurs est assez médiocre. Les conditions d'accueil du publique ne sont donc pas adéquates. Il est par ailleurs suspecté que certains plafonds contiennent de l'amiante.

Enfin, la création d'un cheminement lent rue J-B Loriaux semble nécessaire à l'amélioration du confort et de la sécurité des déplacements piétons vers le lieu d'activité citoyenne et de service en particulier depuis les pôles importants de Frasnes (maison communale, parc de Dobbeleer, complexe sportif...). L'objectif est également de penser toutes les fiches projets de manière cohérente les unes par rapport aux autres et si cela est possible de relier leurs sites de projets respectifs par des cheminements lents.

On peut rappeler que la volonté de ce projet est de :

- Développer un espace de rencontre et d'activités s'adressant à tous les Bonsvillersois
- Créer des dynamiques intergénérationnelles
- Favoriser les dispositifs inclusifs à destination de publics fragilisés
- Renforcer le lien social
- Rendre le territoire plus attractif
- Améliorer l'accessibilité et la sécurité des déplacement vers le 3b rue J-B Loriaux depuis les pôles majeurs de Frasnes (complexe sportif, parc de Dobbeleer, cité administrative)